



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Dixième exercice de fonctionnement
du Conseil Consultatif des eaux occidentales australes



Du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017





Sommaire



1. Introduction	3
2. Les activités du CC Sud au cours de l'exercice 2016-2017	5
Les priorités de travail du CC Sud au cours de l'exercice	6
2.1 La mise en oeuvre de l'obligation de débarquement et la réduction des rejets	6
2.2 Les plans de gestion à long terme	6
2.3 Accompagnement de l'Actualité Communautaire	8
2.4 Améliorer la connaissance et la gestion à court terme	8
2.5 Défense de la pêche artisanale.....	8
2.6 Consolider le fonctionnement du CC Sud	8
Points divers	10
Relations institutionnelles	11
Collaboration avec la Commission Européenne	11
Collaboration avec les scientifiques.....	11
Collaboration avec les Etats Membres.....	11
Collaboration avec le Parlement Européen	11
Collaboration avec les autres CC en Europe.....	11
3. Organisation du CC Sud	13
Organigramme.....	14
Participation des membres aux réunions	15
4. Le budget du CC Sud	17
Vue générale.....	18
Comptes détaillés.....	19
5. Annexes (exercice 2016-2017)	21
La liste des membres.....	22
Les réunions du CC SUD	26
La représentation du CC Sud dans les réunions extérieures	27
Remerciements.....	28



1

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Dixième exercice de fonctionnement
du Conseil Consultatif des eaux occidentales australes



Introduction

1. Introduction

Le Conseil Consultatif Régional des eaux occidentales australes (CCR.S, S pour Sud) a été créé en Avril 2007 en conformité avec la décision du Conseil l'Union Européenne de 2004 de création des dits Conseils Consultatifs Régionaux dans le secteur de la pêche. La création de ces conseils est l'un des piliers de la réforme de la politique commune de la pêche de 2002.

« Ils ont été créés pour permettre à la politique commune de la pêche de bénéficier du savoir et de l'expérience des pêcheurs et d'autres parties prenantes et de prendre en considération les différentes situations existantes dans les eaux communautaires¹. » Mais le CC Sud a toujours indiqué sa volonté d'aller plus loin et de ne pas être cantonné à un simple rôle de pourvoyeur d'avis à la Commission Européenne.

Avec la nouvelle Politique Commune de la Pêche adoptée fin 2013, le rôle de ces structures consultatives s'est vu renforcé. S'ils devront poursuivre leur évolution, comme en atteste leur changement de nom, les attentes vis à vis des CC sont toujours plus grandes, du fait notamment de la régionalisation. Dans le même temps, les espoirs qu'il suscite se traduisent aussi par une implication toujours accrue de la part des parties prenantes, ainsi qu'en témoigne la très forte participation aux réunions organisées par le CC Sud.

La 10^{ème} année d'exercice du CC Sud aura vu la véritable reprise des travaux classiquement réalisés, après un été 2015 mouvementé. Ses travaux se seront toutefois inscrits dans un contexte très particulier, du fait de l'absence d'implication temporaire des ONG environnementales. Le renouvellement du Comité Exécutif du CC Sud de 2015 aura donc pénalisé l'activité du CC Sud pendant de nombreux mois.

Cependant, et grâce à un effort permanent de proposition et de construction, le CC Sud n'est plus dans la réaction mais s'est positionné pour apporter des solutions tentant de faire face aux enjeux de la pêche durable. Cette volonté s'est traduite par l'organisation plus fréquente de réunions techniques, notamment l'atelier de début d'année, et par une tentative d'anticipation des enjeux politiques.

¹ Réexamen du fonctionnement des conseils consultatifs régionaux. Communication de la Commission au Conseil et au Parlement Européen (COM(2008)364).



Photo © Fotolia



2

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Dixième exercice de fonctionnement
du Conseil Consultatif des eaux occidentales australes



Les activités du CC Sud

au cours de l'exercice 2016 - 2017



2. Les activités du CC Sud au cours de l'exercice 2016 - 2017

Les priorités de travail du CC Sud au cours de l'exercice

2.1- La mise en oeuvre de l'obligation de débarquement et la réduction des rejets

Ce sujet a été traité par le CC Sud de manière importante au cours du précédent exercice, grâce à divers vecteurs (Groupes de travail VIII – IX et Subdivision Insulaire). Le CC Sud a de plus participé à chaque fois que cela a été possible aux réunions organisées par le Groupe d'Etats Membres auxquelles il était invité.

De manière rétrospective, le CC Sud a contribué à l'exercice de reporting annuel réalisé par la DG Mare, en ce qui concerne le déploiement de l'Obligation de Débarquement. Il a ainsi adressé en début d'année 2017 une note technique couvrant les principaux sujets en lien avec cette Politique.

Pour ce qui concerne la préparation du « plan rejets 2017 », le CC Sud s'est avant tout positionné (Avis 104) sur des questions de principe, en appelant de ses vœux à une meilleure définition des objectifs politiques, ainsi qu'en de meilleures précisions pour ce qui concerne les outils connexes. Les représentants de l'Industrie ont par ailleurs indiqué qu'il ne leur semblait pas opportun d'astreindre à cette obligation de nouvelles pêcheries dans ce cadre, alors que les ONG auraient souhaité une poursuite du déploiement, afin notamment de faciliter l'appréhension des problèmes.

Les Membres ont par ailleurs tous déploré le démarrage très tardif des échanges avec la Présidence Portugaise du Groupe D'Etats Membres. Bien que conscients de la difficulté de l'exercice au regard des enjeux, ils espèrent pour l'an prochain une capitalisation méthodologique au regard des 3 années de travaux en commun.

2.2- Les plans de gestion à long terme

Comme à l'accoutumée, le CC Sud a de nouveau orienté ses travaux pour favoriser la mise en place d'une gestion pluriannuelle, dans le cadre du futur Plan de Gestion, tout comme dans le cadre d'approches monospécifiques.

Dans le cadre du futur Plan de Gestion, les travaux principalement conduits au sein du Groupe de Travail Espèces Benthiques et Démersales pour les zones CIEM VIII et IX, présidé par Serge Larzabal (CNPMEM) ont permis l'adoption de l'avis 103. Cet avis se veut être une synthèse des attentes des Membres du CC Sud, au regard des informations disponibles et du résultat des négociations finalisées dans d'autres bassins maritimes. Cet avis, et les travaux techniques sous-jacents auront pour très grande partie été autorisés grâce à la convention signée avec le Ministère Français. De manière brève, il apparaît stratégique pour le CC Sud de pouvoir compléter l'outil Fourchettes de Mortalité présent dans le Plan de Gestion, afin d'améliorer la visibilité sur les possibilités de pêche. Il est ainsi espéré que la Commission pourra solliciter le CIEM, afin que des modélisations halieutiques à moyen et long terme puissent être réalisées.

De manière plus ponctuelle, le CC Sud a aussi travaillé sur des approches pluriannuelles de gestion, sous l'angle monospécifique. Ces travaux ont essentiellement été réalisés au sein du Groupe de Travail Espèces Pélagiques et ICCAT, présidé par Enrique Paz (OPACAN), et ils ont concerné deux stocks : l'anchois du Golfe de Gascogne et le Thon Germon du Nord..

Concernant l'anchois Villabde, des réflexions ont eu lieu durant cet exercice, visant à optimiser la règle d'exploitation de ce stock. Au travers de son avis 101, le CC Sud a recommandé un léger changement de la règle d'exploitation gouvernant la définition des opportunités de pêche de ce stock, ainsi que son application immédiate. Le CC Sud ne peut que se féliciter du suivi de cette recommandation de la part des Institutions, et remercie la Commission Européenne pour son écoute.

Le Thon Germon du Nord a constitué une priorité pour le CC Sud lors de l'exercice écoulé. Dans le cadre des travaux préparatoires à l'adoption d'une règle d'exploitation, le CC Sud a étroitement collaboré aux côtés des Instituts scientifiques pour comprendre et apprécier les travaux réalisés. Il a également émis une recommandation afin de compléter le champ des travaux scientifiques à réaliser. Il s'est en outre positionné quant aux possibilités de pêche de ce stock pour 2017, même si l'incertitude planant autour de l'adoption d'une règle d'exploitation auront rendu plus ardu le dialogue en son sein. L'accompagnement des travaux scientifiques entourant la gestion de ce stock demeurera une priorité pour le CC Sud.

Ces recommandations ont été formulées au travers des avis 105 et 108.





2.3- Accompagnement de l'Actualité Communautaire

Evaluation du Règlement Contrôle

Les nombreux travaux menés au sujet du Contrôle des Pêches au sein du CC Sud auront permis l'adoption de l'avis 100, réalisé dans le cadre de l'évaluation conduite par la DG Mare. Bien que ne couvrant pas tous les sujets présents dans le questionnaire, le contenu de cette recommandation, tout comme la vitesse avec laquelle cet avis a pu être adopté, ont été salués par la Commission.

Nouveau Cadre des Mesures Techniques

A la suite d'une présentation réalisée par la DG Mare, et d'un atelier de travail organisé à l'été 2016, le CC Sud a estimé nécessaire d'émettre une recommandation (Avis 110), choisissant au passage de ne se positionner que sur l'architecture de cette proposition réglementaire. Au global, il lui a semblé nécessaire de donner toutes ses chances à la Régionalisation, en étendant donc la portée des décisions qui pourraient être prises via ce vecteur.

2.4- Améliorer la connaissance et la gestion à court terme

Le CC Sud a répondu à la traditionnelle consultation organisée par la Commission Européenne (« Policy Statement ») en ce qui concerne la méthode pour la fixation des possibilités de pêche (Avis 106). Dans ce cadre, il a exprimé des positions d'ordre général, appelant notamment à une utilisation raisonnée des Fourchettes de Mortalité.

Des recommandations spécifiques ont par la suite été adoptées, dans la perspective de l'adoption des règlements définissant les possibilités de pêche (Avis 107 sur la Daurade Rose et 109 sur les Possibilités de Pêche pour 2018).

Des travaux ont par ailleurs été réalisés, en lien avec la gestion des stocks de raies et de bar.

2.5- Défense de la pêche artisanale

La défense des intérêts de la pêche artisanale constitue l'une des lignes directrices du CC Sud depuis sa création. L'essentiel des travaux sont réalisés via le Groupe de Travail « Pêches Traditionnelles » présidée par Sergio Lopez (Fédéra-

tion Régionale des Cofradias de Galice). Durant cet exercice, cet axe de travail structurant a notamment été concrétisé via des travaux portant sur :

✎ La Valorisation des produits de la pêche : Le CC Sud a poursuivi ses travaux sur les problématiques liées à la commercialisation. La présentation des expériences réalisées par ses membres, devant contribuer en une diffusion des bonnes pratiques, a été poursuivie.

✎ La Pêche de loisir : Ce sujet est traité au long cours par les membres du CC Sud, et sous plusieurs angles. Au cœur des discussions, la difficile relation entre pêche professionnelle et pêche de loisir est bien sûre présente. Les travaux entamés devraient permettre d'adopter un avis en 2017 sur ce sujet.

✎ La Participation de la Pêche artisanale dans le processus décisionnel : Le CC Sud et ses membres se sont fortement impliqués dans les travaux réalisés dans le cadre d'un appel d'offres ouvert par la Commission Européenne, portant sur la Pêche artisanale et la prise de décisions. De manière pragmatique, il a été tenté d'alimenter les deux projets menés sur le territoire du CC Sud (AZTI, B. Guérin) grâce à l'expérience des Membres du CC Sud.

2.6- Consolider le fonctionnement du CC Sud

La nouvelle PCP a avant tout signifié pour le CC Sud une évolution mécanique de ses statuts (nom, ratio...). Cela a été réalisé en étroite collaboration avec la Commission Européenne, et validé lors de l'Assemblée Générale de juillet 2014.

Cette évolution aurait dû être pleinement effective à compter de l'Assemblée Générale de 2015, avec notamment la mise en place du nouveau ratio de représentation et le renouvellement du Comité Exécutif.

Ce renouvellement aura clairement démontré combien les statuts du CC Sud étaient fragiles d'un point de vue juridique. Il aura ensuite entraîné deux litiges, l'un portant sur la représentation de l'industrie de la transformation, l'autre, pour ce qui concerne la société civile.

Dans le premier cas, la solution identifiée à l'automne 2015 a été mise en œuvre de manière pragmatique, puis consolidée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de 2016.

Dans le deuxième cas, le vote organisé à l'été 2016, en application des éléments de méthode de la Commission Européenne, aura d'un côté consolidé la décision prise en 2015 par le CC Sud, de l'autre entraîné la suspension temporaire des ONG Environnementales.

Dans le prolongement de cette décision et de cette situation non naturelle, il était espéré que le débat organisé par la DG Mare concernant la révision de l'Acte Délégué régissant le fonctionnement des CC permettrait d'y voir plus clair. Durant cet intervalle, le CC Sud a recherché activement toutes les solutions qui permettraient de tendre vers un apaisement, a appelé au dialogue simultané de toutes les parties via l'organisation d'une réunion, et maintenu le dialogue le plus étroit possible avec les ONG environnementales.

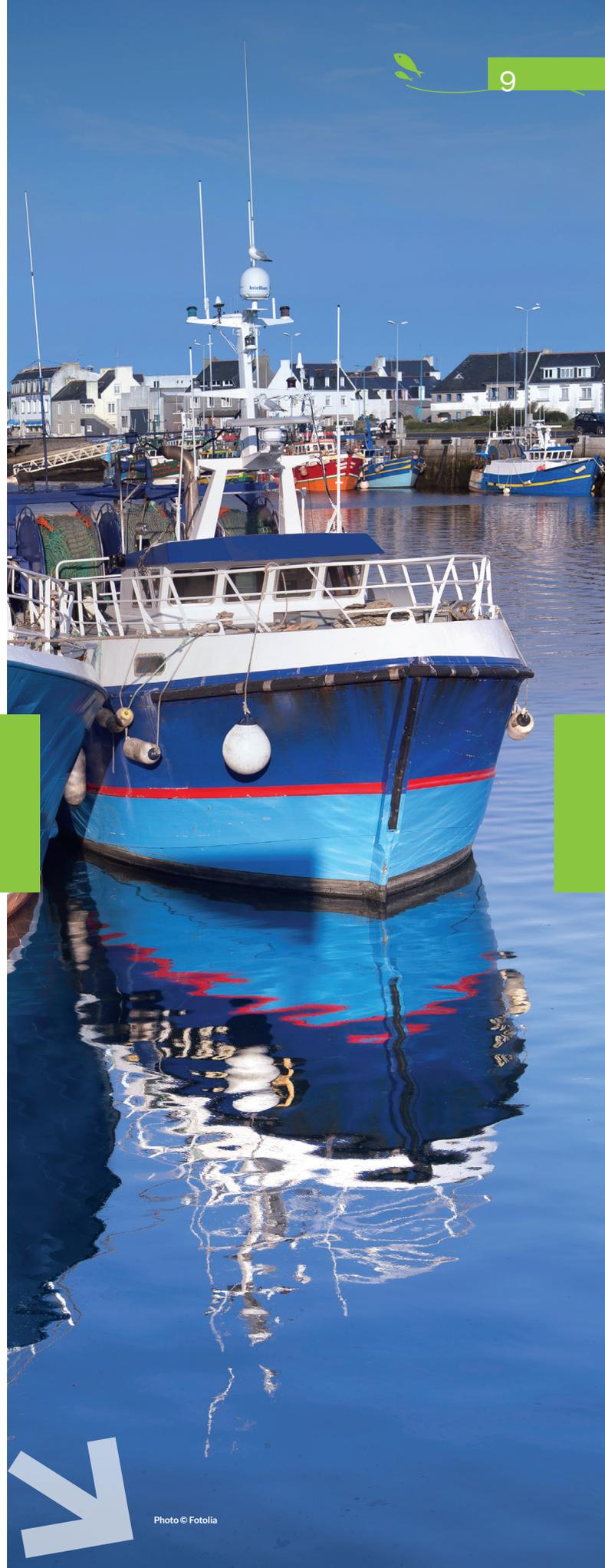


Photo © Fotolia



Points divers

✎ Le CC Sud a adopté un nouvel avis (111) préconisant un aménagement du cadre communautaire concernant l'Organisation Commune des Marchés et portant sur les mécanismes d'interventions des Organisations de Producteurs. L'importance de mécanisme de stockage dans la structuration des prix, notamment dans le cas de crises, y a principalement été mis en avant, tout comme l'importance de voir sa pérennité assurée.

✎ Le CC Suda a contribué à l'information de ses membres issus de la Macaronésie, en ce qui concerne la préfiguration du CC RUP, au travers de son Groupe de Travail Subdivision Insulaire, présidé par C. Carballo (Cofradia de Corralejo).

✎ Le CC Sud a également émis une recommandation en ce qui concerne le traitement des requins pélagiques à bord des navires de pêches. Partageant totalement l'objectif d'éradication du finning, il lui semble néanmoins que des solutions techniques devraient permettre la découpe des ailerons de requins à bord, et a ainsi souhaité que ces solutions soient expertisées par l'Agence Européenne de Contrôle des Pêches.

✎ 16 réunions ont été organisées au cours de l'exercice dont trois réunions du comité exécutif, 8 réunions des groupes de travail et 1 réunion de Groupe Ad Hoc et 2 journées techniques.

Par ailleurs, tout au long de l'exercice, le CC Sud a été présent durant au moins 12 événements extérieurs : rencontres, colloques, séminaires, groupes de travail, etc. 10 personnes différentes ont tour à tour représentées le CC Sud dans ces différents forums.

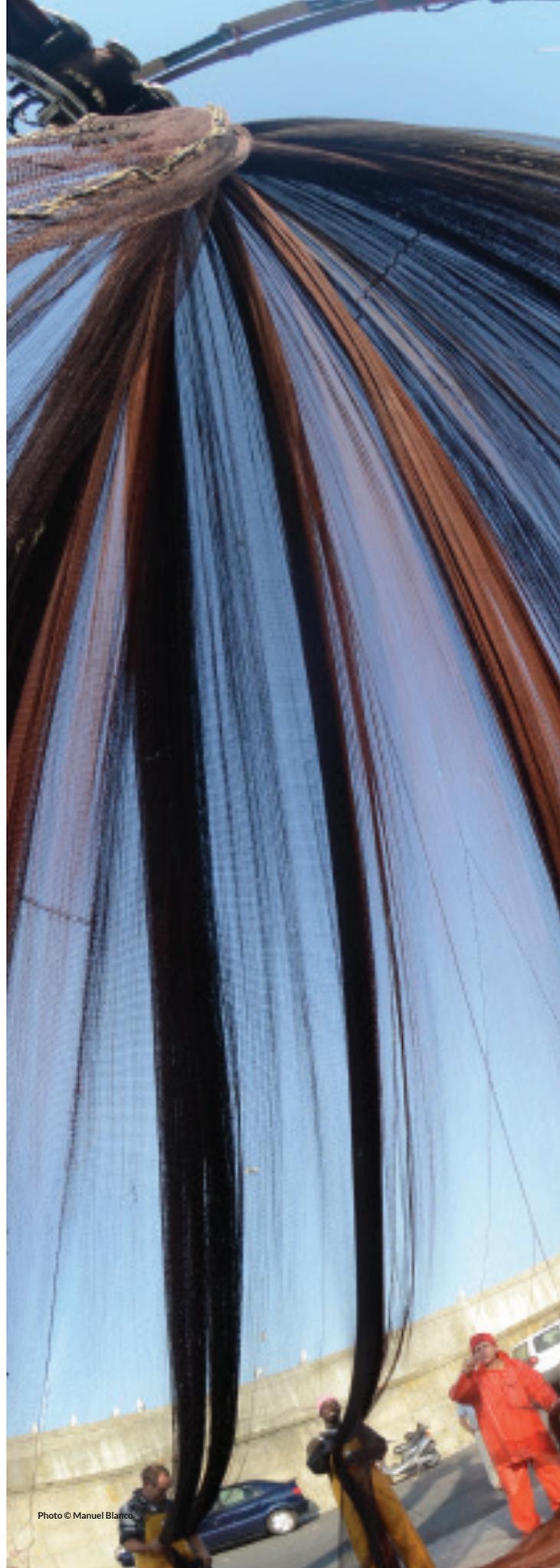


Photo © Manuel Blanco

Relations institutionnelles

↳ Collaboration avec la Commission Européenne

La collaboration avec la Commission Européenne a été régulière au cours du 10^{ème} exercice. L'appui de la DG MARE a notamment été précieux au moment de la révision des statuts et pour un grand nombre de questions techniques.

↳ Collaboration avec les scientifiques

La collaboration avec les scientifiques a été très régulière au travers des réunions conjointes avec le CIEM (MIACO..), et enfin lors des réunions organisées par le CC Sud.

↳ Collaboration avec les Etats Membres

Les échanges techniques avec les Etats Membres se sont renforcés au cours de ce 10^{ème} exercice et durant l'année 2015, notamment via la participation à des réunions organisées par le Groupe d'Etats Membres, concernant l'obligation de débarquement. Les Etats Membres participent en outre très régulièrement aux réunions organisées par le CC Sud.

↳ Collaboration avec le Parlement Européen

Lors de cet exercice, les échanges techniques avec le Parlement Européen se sont résumés à la diffusion des avis adoptés.

↳ Collaboration avec les autres CC en Europe

Plusieurs réunions informelles ont été organisées entre secrétariats, portant principalement sur les aspects administratifs et financiers.





Photo © Fotolia





3

RAPPORT D'ACTIVITÉ

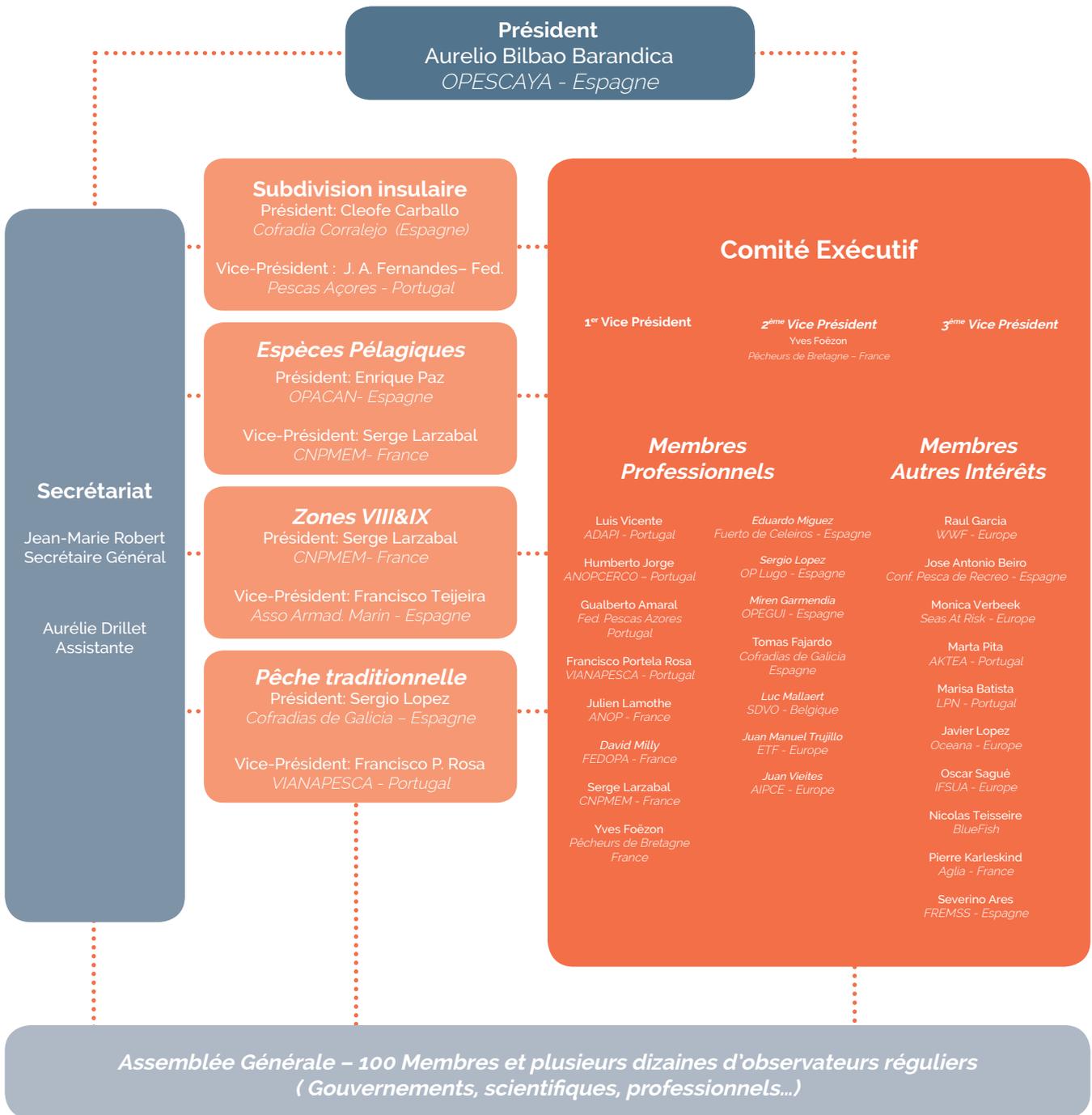
Dixième exercice de fonctionnement
du Conseil Consultatif des eaux occidentales australes



Organisation du CC Sud



Organigramme





Participation des membres aux réunions

Avec **99 membres**, le CC Sud est le CC qui compte le plus de membres en Europe. Ce nombre est à peu près stable depuis sa création. On compte **17 associations représentant les autres parties intéressées** (femmes de la pêche, pêche récréative, défense de l'environnement, ...)

Pour le secteur de la pêche, les organisations proviennent très majoritairement (94%) des trois pays de la façade du CC : Portugal, Espagne et France. A noter, le nombre d'organisations pour chacun de ces pays est à peu près égal.

Il doit être noté et apprécié à sa juste valeur que le CC Sud compte aujourd'hui des Membres actifs répartis sur l'ensemble de son territoire, avec la récente intégration de Membres représentant l'Andalousie Atlantique et Madère. Cela constitue évidemment une preuve de la **bonne représentation des intérêts à l'échelle du CC Sud**.

Les réunions comptent en moyenne 31 membres (67 y sont inscrits) et 9 observateurs (commission européenne, états, régions, scientifiques).

La participation au comité exécutif s'est renforcée (19 membres en moyenne) avec une participation importante d'observateurs. Environ la moitié des personnes inscrites dans les groupes de travail participent aux réunions.

En conclusion, **l'activité du CC Sud repose dans les faits sur au moins cinquante membres actifs**, participant mais également contribuant aux réunions au travers de propositions de sujets, de documents de travail, ou de projets d'avis. C'est sans doute le plus fort taux de participation dans l'ensemble des CC européens.

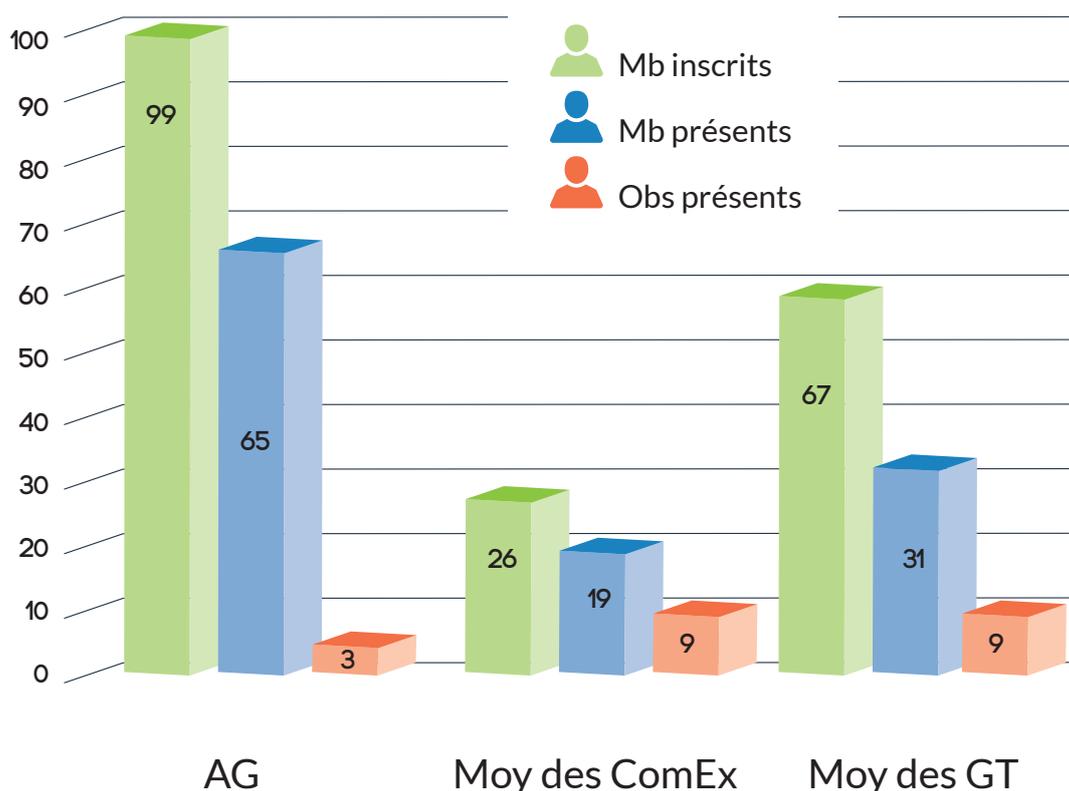




Photo © CIDPMEM





4

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Dixième exercice de fonctionnement
du Conseil Consultatif des eaux occidentales australes

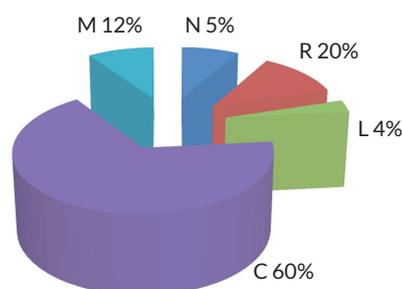
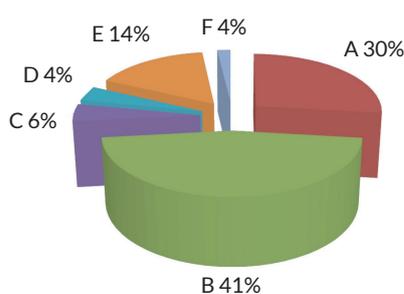


Le budget du CC SUD



Vue générale

		PRÉVISIONS			RÉEL			
		Eligible	Non éligible	TOTAL	Eligible	En nature	Non éligible	TOTAL
Dépenses	A STAFF	113 393 €	- €	113 393 €	108 068,66 €	- €	- €	108 068,66 €
	B Participation aux réunions	211 050 €	- €	211 050 €	185 275,03 €	- €	- €	186 275,03 €
	C Information et preparation des réunions	13 400 €	- €	13 400 €	12 473,18 €	6 993,80 €	- €	19 466,98 €
	D Frais de fonctionnement	16 700 €	- €	16 700 €	16 381,45 €	- €	- €	16 381,45 €
	E Traduction et Interpretation	52 000 €	- €	52 000 €	50 963,32 €	13 317,39 €	- €	64 280,71 €
	F Autres contrats	7 400 €	- €	7 400 €	7 381,22 €	- €	- €	7 381,22 €
	H Déficit	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	TOTAL	413 943,00 €	- €	413 943,00 €	381 542,86 €	20 311,19 €	- €	401 854,05 €
Ressources	N National	33 000 €	- €	33 000 €	33 000,00 €	- €	- €	33 000,00 €
	R Régional	29 168 €	- €	29 168 €	29 168,00 €	20 311,19 €	- €	49 479,19 €
	L Local	13 500 €	- €	13 500 €	13 500,00 €	- €	- €	13 500,00 €
	C Commission	300 000 €	- €	300 000 €	276 504,11 €	- €	- €	276 504,11 €
	M Membres	38 275 €	- €	38 275 €	38 275,00 €	- €	- €	38 275,00 €
	RÉSULTAT	413 943,00 €	- €	413 943,00 €	390 447,11 €	20 311,19 €	4 723,88 €	410 758,30 €



Comptes détaillés

Année de référence

	Prévisions du 01/04/2016 au 31/03/2017		Subventions reçues du 01/04/2016 au 31/03/2017		Autres recettes non éligibles du 01/04/2016 au 31/03/2017
	Eligible	Non Eligible	Eligible	En nature	
1. Budgeted public contribution	75 668,00 €	0,00 €	75 668,00 €	20 311,19 €	0,00 €
National level	33 000,00 €	0,00 €	43 075,00 €	0,00 €	0,00 €
Financial contribution	33 668,00 €	0,00 €	43 075,00 €	0,00 €	0,00 €
Provision of rooms	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Regional level	29 168,00 €	0,00 €	46 666,00 €	20 311,19 €	0,00 €
Financial contribution	29 168,00 €	0,00 €	46 666,00 €	20 311,19 €	0,00 €
Secondment of staff	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Local level	13 500,00 €	0,00 €	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Financial contribution	13 500,00 €	0,00 €	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Secondment of staff	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2. Commission's contribution applied for	300 000,00 €	0,00 €	222 014,82 €	0,00 €	0,00 €
3. Other resources	38 275,00 €	0,00 €	37 650,00 €	0,00 €	0,00 €
Members AG	22 000,00 €	0,00 €	21 575,00 €		
Membres ComEx	16 275,00 €	0,00 €	16 075,00 €		
GRAND TOTAL (1+2+3) (Equal to Grand Total Budget forecast-expenses)	413 943,00 €	0,00 €	364 405,82 €	20 311,19 €	0,00 €
	413 943,00 €			410 758,30 €	



Comptes détaillés

Année de référence

	Prévisions du 01/04/2016 au 31/03/2017		Subventions effectuées du 01/04/2016 au 31/03/2017		Autres recettes non éligibles du 01/04/2016 au 31/03/2017
	Eligible	Non Eligible	Eligible	En nature	
A. PERSONNEL	113 393,00 €	0,00 €	108 068,66 €	0,00 €	0,00 €
A1. Personnel administratif et personnel d'appoint	113 393,00 €	0,00 €	108 068,66 €	0,00 €	0,00 €
A1.1. Salaires (charges salariales incluses)*	113 093,00 €	0,00 €	107 773,56 €	0,00 €	0,00 €
A1.2 Autres coûts	300,00 €	0,00 €	295,10 €	0,00 €	0,00 €
Sous-total A	113 393,00 €	0,00 €	108 068,66 €	0,00 €	0,00 €
B. PARTICIPATION AUX RÉUNIONS	211 050,00 €	0,00 €	186 275,03 €	0,00 €	0,00 €
B1.1. MEMBRES- Frais de voyage	97 000,00 €	0,00 €	85 781,55 €	0,00 €	0,00 €
B1.2. MEMBRES- Frais de séjour	95 000,00 €	0,00 €	79 923,73 €	0,00 €	0,00 €
B1.3. STAFF- Frais de voyage	8 000,00 €	0,00 €	8 821,07 €	0,00 €	0,00 €
B1.4. STAFF- Frais de séjour	8 200,00 €	0,00 €	8 506,40 €	0,00 €	0,00 €
B1.5. 6XX- Frais de voyage	1 350,00 €	0,00 €	1 622,26 €	0,00 €	0,00 €
B1.6. 6XX -Frais de séjour	500,00 €	0,00 €	660,00 €	0,00 €	0,00 €
B1.7. Autres couts	1 000,00 €	0,00 €	960,02 €	0,00 €	0,00 €
Sous-total B	211 050,00 €	0,00 €	186 275,03 €	0,00 €	0,00 €
C. INFORMATION ET PRÉPARATION DES RÉUNIONS	13 400,00 €	0,00 €	12 473,18 €	6 933,80 €	0,00 €
C1. Préparation des réunions	7 400,00 €	0,00 €	7 166,68 €	6 933,80 €	0,00 €
C1.1. Frais de location (salles, équipement ...)	1 600,00 €	0,00 €	1 476,20 €	0,00 €	0,00 €
C1.2. Frais réunions (coffee breaks...)	5 800,00 €	0,00 €	5 690,48 €	0,00 €	0,00 €
C2. Frais d'information et de diffusion	6 000,00 €	0,00 €	5 306,50 €	0,00 €	0,00 €
C2.1. Frais de publication	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
C2.2. Frais de diffusion	6 000,00 €	0,00 €	5 306,50 €	0,00 €	0,00 €
Sous-total C	13 400,00 €	0,00 €	12 473,18 €	6 933,80 €	0,00 €
D. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	16 700,00 €	0,00 €	16 381,45 €	0,00 €	0,00 €
D1. Location de bureaux	7 300,00 €	0,00 €	7 203,60 €	0,00 €	0,00 €
D2. Traitement des données	0,00 €	0,00 €	420,00 €	0,00 €	0,00 €
D2.1. Équipement de traitement de données	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D2.2. Logiciels	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D2.3. Maintenance du matériel	0,00 €	0,00 €	420,00 €	0,00 €	0,00 €
D3. Frais généraux	9 400,00 €	0,00 €	8 757,85 €	0,00 €	0,00 €
D3.1. Équipement de bureau	2 500,00 €	0,00 €	1 926,89 €	0,00 €	0,00 €
D3.2. Téléphone/télécopieur/Internet	3 500,00 €	0,00 €	3 257,18 €	0,00 €	0,00 €
D3.3. Fournitures/consommables	1 800,00 €	0,00 €	1 884,55 €	0,00 €	0,00 €
D3.4 Poste	750,00 €	0,00 €	993,94 €	0,00 €	0,00 €
D.3.5 Autres frais: frais bancaires, assurances...	850,00 €	0,00 €	695,29 €	0,00 €	0,00 €
Sous-total D	16 700,00 €	0,00 €	16 381,45 €	0,00 €	0,00 €
E. Traduction et interprétation	52 000,00 €	0,00 €	50 963,32 €	13 317,39 €	0,00 €
E1. Interprétation	34 600,00 €	0,00 €	33 906,67 €	13 317,39 €	0,00 €
E1.1. Interpretes	19 000,00 €	0,00 €	18 861,60 €	7 745,34 €	0,00 €
E1.2. Deplacement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
E1.3 Techniciens	600,00 €	0,00 €	568,70 €	0,00 €	0,00 €
E1.4. Equipement	15 000,00 €	0,00 €	14 476,37 €	5 572,05 €	0,00 €
E2. Traduction	17 400,00 €	0,00 €	17 056,65 €	0,00 €	0,00 €
Sous-total E	52 600,00 €	0,00 €	50 963,32 €	13 317,39 €	0,00 €
F. AUTRES CONTRATS	7 400,00 €	0,00 €	7 381,22 €	0,00 €	0,00 €
F1. Honoraires (présidence, rappor- teur...)	7 400,00 €	0,00 €	7 381,22 €	0,00 €	0,00 €
Sous-total F	7 400,00 €	0,00 €	7 381,22 €	0,00 €	0,00 €
G. 5% DES COÛTS ÉLIGIBLES DIRECTS - RÉSERVE POUR IMPRÉVUS	0,00 €	0,00 €			
H. Deficit	0,00 €				
GRAND TOTAL	413 943,00 €	0,00 €	381 542,86 €	20 311,19 €	0,00 €
	413 943,00 €			401 854,05 €	



Photo © PESCA SUB GOSPIC POSTER Olivier Herrera





5

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Dixième exercice de fonctionnement
du Conseil Consultatif des eaux occidentales australes



Annexes

(exercice 2016-2017)



La liste des membres

Code	Structure	Représentant		
103	AAPAP	José António Fernandes		
104	AAPLCLZO	Jeronimo Alexandre Rato		
102	AAPSACV	Filipa Faria		
248	ACERGA	Andrès Garcia Bouteira		
137	ACPA	Pedro Melo		
106	ADAPI	Luis Vicente		
326	ADRHMF	Nicolas Dubois		
532	AGLIA	Pierre Karleskind		
407	AIPCE	Pierre Commere		
109	AMAP	Humberto Manuel Batista Jorge		
201	ANASOL	Hugo Crisanto González		
202	ANFACO	Juan Vieites		
110	ANICP	Ruben Maia		
302	ANOP	Julien Lamothe		
140	ANOPCERCO	Humberto Jorge		
111	APASA	Carlos Avila		
135	APEDA	Jorge Gonçalves		
112	APISJ	Antonio Laurenno Silveira		
305	APP	Jean-François Thobie		
142	APRAP	Ruben Farias		
114	ARTESANALPESCA	Manuel José Gomes Santos		
226	Asociación de Armadores de Buques de Pesca de Marín	Francisco Teijeira		
141	Associação de Pescadores da Ilha de Corvo	Arlindo Manuel Pereira		
116	Associação dos Pescadores Graciosenses	Lazaro Miguel Lima Pires da Silva		
138	Associação Terceirense da Armadores (ATA)	Paulo Rogério Pereira Melo		
530	Association Blue Fish	Gérard Hussenot		
115	Associação dos Pescadores da Ilha de Santa Maria	José Resendes Santos		
136	Associação dos Pescadores Florentinos	Jose Florentino Azevedo		
254	AVOCANO	Santiago Folgar Gutierrez		
324	CDPMEM 29	Quiterie Sourget		
329	CDPMEM 56	Olivier LE NEZET		
247	CEPESCA	Javier Garat		
307	CIDPMEM 64-40	Serge Larzabal		
518	CIPS (Conf. Internationale Pêche Sportive)	Barbara Durante		
308	CNPMEM	Serge Larzabal		
238	COFRADIA DE PESCADORES DE CORRALEJO	Clefo Carballo Morera		
244	Cofradia de Pescadores Morrojaible	Juan Francisco Placeres Viera		
504	Confederación Española Pesca Marítima de Recreo	José Antonio Beiro		
253	CONSENSA	Jose Luis Ortiz San Sebastian		
121	Cooperativa E.S. Pescadores da Ribeira Quente	Gualberto R. Amaral		
306	Cooperative Pêcheurs d'aquitaine	David Milly		
122	Coopescamadeira	Luis Calaça		
311	COREPEM	José Juneau		
309	CRPMEM Aquitaine	Patrick Lafargue		
310	CRPMEM Bretagne	Olivier Le Nezet		
312	CRPMEM Poitou-Charentes	Philippe Micheau		
513	DOCAPESCA, Portos e Lotas, S.A.	Jose Apolinario		

Code	Structure	Représentant		
502	EAFPA	Cintia Machado		
405	ETF	Juan Manuel Trujillo		
229	FECOPPAS	Juan Dimas Garcia		
133	Federação das Pescas dos Açores	Gualberto Rita Amaral		
240	Federacion de cofradias de pescadores de Bizkaia	Iñaki Zabaleta Bilbao		
245	Federacion de cofradias de Pescadores de Gipuzkoa	Eugenio Elduayen		
213	Federación Gallega de Cofradías de Pescadores	Thomas Fajardo		
313	FEDOPA	David Milly		
232	Fedracion de cofradias de pescadores de cantabria	Enrique Paz Setien		
249	Fedracion Provincial Cofradias A Coruña	Manuel Daniel Formoso Moledo		
251	Fedracion Provincial de Cofradias de Lugo	J. Basilio Otero Rodriguez		
250	Fedracion Provincial de Cofradias de Pontevedra	Jose Antonio Gomez Castro		
331	FFSPM	Frédéric Charrier		
531	FREMSS	Severino Ares Lago		
315	FROM SUD OUEST	Pascal Heid		
252	GAC Fuerteventura	Rita Diaz Hernandez		
529	IFSUA	Oscar Sagué Pla		
527	Ilhas em rede - Associação de Mulheres na Pesca Açores	Maria Lurdes Batista		
241	ISLATUNA	Rivero Rodriguez		
321	Les pêcheurs de Bretagne	Yves Foezon		
526	LPN - Língua para a Potecção da Natureza	Marisa Batista		
515	Mútua dos Pescadores	Jerónimo Teixeira		
528	OCEANA	Javier Lopez		
215	OP LUGO	Mercedes Rodríguez		
317	OP Vendée	Jérôme Maillet		
233	OPACAN	Enrique Paz Setien		
246	OPAGA	Tomas Fajardo		
216	OPECA	D. ALBERTO RENTERIA BILBAO		
217	OPEGUI	Miren Garmendia Ceberio		
218	OPESCAYA	Aurelio Bilbao		
319	OPPAN	Christian Cloutour		
219	OPPAO	Luis Francisco Marin Andrés		
242	OPTUNA N°42	Andrés Cedres Alonso		
320	Organisation de producteurs du port de la Côtinière	Eric Renaud		
222	ORPAGU	Juana Mª Parada Guinaldo		
223	PESCAGALICIA-ARPEGA-OBARCO	Torcuato Teixeira		
406	PO URK UA	Geert MEUN		
126	PORTO DE ABRIGO-COOP.COMERCIAL-CRL	Liberato Fernandes		
224	Puerto de Celeiro	Eduardo Miguez		
516	Rede portuguesa das mulheres da pesca - AKTEA	Marta Pita		
408	Rederscentrale	Emiel Brouckaert		
534	SCIAENA	Gonçalo Carvalho		
401	SDVO	Luc Corbisier		
509	SEAS AT RISK	Monica Verbeek		
323	UAPF	Marc Ghiglia		
521	UMAR Açores	Clarisse Canha		
132	VIANAPESCA	Francisco Portela Rosa		
402	VisNed	Geert MEUN		
503	WWF	Raul Garcia		



Les départs

525	Planète mer	Laurent DEBAS		
128	SESIBAL	Ricardo Joao dos Santos		
105	AAPN	Duarte Sá		
243	Cofradia de Pescadores de Gran Tarajal	Juan Ramon Roger		



Les arrivées

332	Plateforme de la petite pêche artisanale	Ken Kawahara		
333	FIAC - Fed. Française des Industries d'aliments Conserves	Jean-François Hug		
255	OP Conil- OPP72	Nicolas Fernandez Muñoz		



Photo © PESCA SUB GOSPIC POSTER Olivier Herrera



Réunions

Réunions	Date	Lieu
1. Groupe de travail VIII&IX	27/04/2016	Santiago de Compostela
2. Groupe de Travail Insulaire	27/04/2016	Santiago de Compostela
3. Groupe de Travail Traditionnel	28/04/2016	Santiago de Compostela
4. Groupe de travail Pélagiques	28/04/2016	Santiago de Compostela
5. Groupe Ad_hoc Sardine Ibérique	29/04/2016	Santiago de Compostela
6. Comité Exécutif	07/06/2016	Lisbonne
7. Journée Technique	19/07/2016	Bordeaux
8. Assemblées Générales	20/07/2016	Bordeaux
9. Comité Exécutif	20/07/2016	Bordeaux
10. Groupe Ad_hoc Sardine Ibérique	14/09/2016	Porto
11. Groupe de travail VIII&IX	04/10/2016	Santa Cruz de Tenerife
12. Groupe de travail Pélagiques	05/10/2016	Santa Cruz de Tenerife
13. Groupe de Travail Traditionnel	06/10/2016	Santa Cruz de Tenerife
14. Groupe de Travail Insulaire	06/10/2016	Santa Cruz de Tenerife
15. Comité Exécutif	10/11/2016	Madrid
16. Journée technique	01/02/2017	Bilbao





Représentations du CC SUD

en réunions extérieures
d'Avril 2016 à Mars 2017

Date	lieu	Thème et représentants
14-15/04/2016	Bruxelles	Workshop Choke species Javier Lopez
10/05/2016	Lisbonne	Réunion GEM Jean-Marie Robert, Javier Lopez, Luis Vicente
09/06/2016	Sables d'Olonnes	Assises de la Pêche Jean-Marie Robert
15/07/2016	Bruxelles	Séminaire Etats des stocks Jean-Marie Robert, Oscar Sagué
18-22/07/2016	Sapporo	Réunion ICCAT Miren Garmendia
27-29/09/2016	Malte	Séminaire Biogeographique Perrine Ducloy
14-21/11/2016	Vilamoura	ICCAT Enrique Paz
05/12/2016	Bruxelles	Réunion Inter CC Aurelio Bilbao, Jean-Marie Robert, Yves Foëzon
25/01/2017	Bruxelles	Audition PE Mesures Techniques Jean-Marie Robert
01/03/2017	Conil de la Frontera	Réunion projet Petite Pêche Jean-Marie Robert
22/03/2017	Nantes	Réunion AGLIA- Plan de gestion Jean-Marie Robert
23/03/2016	Paris	Réunion GEM Serge Larzabal, Jean-Marie Robert, Luis Vicente



Remerciements

Le CC Sud ne serait rien sans l'implication de ses membres, et particulier, ceux qui ont choisi d'occuper des postes à responsabilité de sein de notre organisation doivent être tout particulièrement remercié :

- **Aurelio Bilbao,**
Président du CC Sud
- **Enrique Paz,**
*Président du Groupe de Travail
Espèces Pélagiques et ICCAT*
- **Cleofé Carballo,**
*Président du Groupe de Travail
Subdivision Insulaire*
- **Sergio Lopez,**
*Président du Groupe de Travail
Pêches traditionnelles*
- **Serge Larzabal,**
*Président du Groupe de Travail
Espèces Benthiques et Démersales VIII et IX*

Un grand merci également à l'ensemble de nos membres pour leur contribution à nos travaux, durant les réunions ou de manière électronique, ainsi qu'aux membres qui ont contribué en la facilitation de l'organisation de réunions.

Photo © Fotolia



Nous tenons à remercier nos partenaires financiers ainsi que tous ceux sans l'aide de qui nous n'aurions pas pu réaliser notre programme de travail et plus particulièrement :

- 👉 **La Commission Européenne**
pour son accompagnement financier et technique et, en particulier, Evangelia Georgitsi et Rodrigo Ataide,
- 👉 **Les régions Bretagne, Pays de la Loire et Aquitaine**
pour leur soutien financier au secrétariat du CC.S
- 👉 **Les Fondations OAK et Calouste Gulbenkian Institute,**
pour leur soutien au programme SIMBAD
- 👉 **L'agglomération de Lorient,**
- 👉 **Le Crédit Maritime,**
- 👉 **Le Ministère Portugais de la pêche**
pour son accueil
- 👉 **La Xunta de Galicia**
pour son soutien financier pour l'organisation des réunions des Groupes de Travail,
- 👉 **La Région Grande Aquitaine**
pour la mise à disposition de la salle du Conseil pour l'assemblée Générale ainsi que son soutien financier
- 👉 **La DPMA**
pour son aide à l'organisation de l'Assemblée Générale de Bordeaux en Juillet,
- 👉 **Le gouvernement des Canaries**
pour son soutien logistique et financier pour l'organisation des réunions des Groupes de Travail.



6 rue Alphonse Rio
56100 Lorient • France
Tel : +33 297 83 11 69
info@cc-sud.eu • www.cc-sud.eu

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Dixième exercice de fonctionnement
du Conseil Consultatif des eaux occidentales australes



Le CC SUD couvre la zone atlantique allant de la pointe de la Bretagne au Nord, au détroit de Gibraltar au sud (zones CIEM VIII & IX) ainsi que les régions ultrapériphériques de Madère, des Açores et des Iles Canaries (zone CIEM X, et les divisions COPACE 34.1.1., 34.1.2, 34.2.0).